

# Une présence soutenue des toitures dans le paysage...

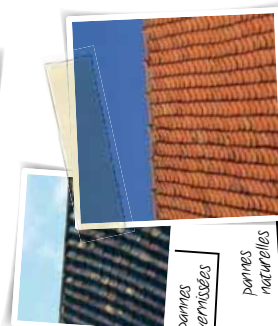
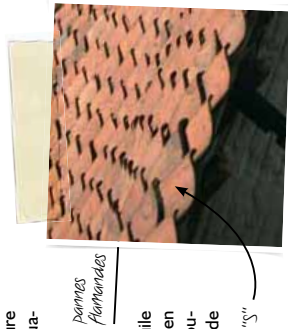
Dans l'architecture rurale souvent basse, la proportion de la toiture reste sensiblement inférieure ou égale à celle de la façade. Sa grande simplicité, sa couleur rouge ou noire et l'importance des volumes à couvrir lui confèrent pourtant une présence soutenue dans le paysage local.

Généralement à deux pans et plus rarement en croupe\*, la couverture traditionnelle se caractérise par quatre éléments majeurs :

- la très légère ondulation de la tuile employée dite "panne flamande", en forme de "S", qui donne un mouvement à ces grands versants de toiture, ondulation en "S"
- les deux couleurs très tranchées qui animent les pans de toit : le rouge orangé de la terre cuite traditionnelle, le noir satiné de la tuile vernissée,

• la très faible présence des ouvertures, en lien avec la vocation première de grenier des combles,

• la présence quasi systématique des wemburgues\*, permettant de stabiliser et de protéger ces grands linéaires de couverture des vents dominants.



# CONTACTS

## Conseils

### Campagnes Vivantes

Cité de l'Agriculture  
54/36, avenue R. Salengro  
BP 136  
Tél : +33 (0)3 21 60 57 94  
E-mail : campagnes.vivantes@nordnet.fr  
Site : www.campagnes-vivantes.asso.fr

### CAUE

(Conseil d'Architecture,  
d'Urbanisme et de l'Environnement)  
98, rue des stations  
59 000 Lille  
Tél : +33 (0)3 20 57 67 67  
E-mail : contact@caue-nord.com  
Site : www.caue-nord.com

### CERPEC

(Centre Européen de Restauration du Patrimoine et de l'Eco-Construction)  
143 rue Colbert  
59600 Villeneuve-d'Ascq  
Tél : +33 (0)6 63 69 41 31  
E-mail : cerpec@rectci.com

### Maisons paysannes de France

52, rue de Rivoli  
59 800 Lille  
Tél : +33 (0)3 20 47 80 80

### SDAP

(Service Départemental  
de l'Architecture et du Patrimoine)  
44, rue de Tournai BP 89  
59 019 Lille Cedex  
Tél : +33 (0)3 20 40 54 95  
Architecte des Bâtiments de France

### Parc naturel régional Scarpe-Escaut

357, rue Notre Dame d'Amour  
59 230 Saint-Amand-les-Eaux  
Tél : +33 (0)3 27 19 70  
Site : www.pnr-scarpe-escaut.fr  
**Parc naturel  
des Plaines de l'Escaut**  
31, rue des Sapins  
7603 Bon-Secours -Belgique  
Tél : +32 (0)69 77 98 10  
Site : www.plainesdelescaut.be

## Subventions possibles

### DRAC

(Direction Régionale des Affaires Culturelles)  
Hôtel Scribe  
1, rue du Lombard  
59 800 Lille  
Tél : +33 (0)3 20 06 87 58  
Site : www.culture.gouv.fr

### Fondation du Patrimoine

Entreprises et Cités  
40, rue Eugène Jacquot - SP 15  
59 708 Marcq-en-Baroeul Cedex  
Tél : +33 (0)3 20 99 45 10  
E-mail : delegation-nord-Pas-de-Calais@fondation-patrimoine.com  
Site : www.fondationpatrimoine-nord-pasdecalais.info

## Prestataires

### Ordre des Architectes

Place François Mitterrand  
59 777 Euraille  
Tél : 03 20 14 61 15  
E-mail : croa.nordpasdecalais@wanadoo.fr

### Corps de métiers concernés

- menuisier
- couvreur

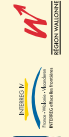
### CAPEB

(Chambre des Artisans  
des Petites Entreprises du Bâtiment)  
Palais des Métiers  
112, rue Gustave Dubled  
BP 2016  
59 962 Croix Cedex  
Tél : +33 (0)3 20 99 70 70

### FFB Nord – Pas-de-Calais

(Fédération Française du Bâtiment)  
270, boulevard Georges Clemenceau  
59 707 Marcq-en-Baroeul Cedex 4  
Tél : +33 (0)3 20 72 87 14  
Fax : +33 (0)3 20 74 99  
E-mail : ffbnord@nordpdc.ffbatiment.fr  
Site : www.nordpdc.ffbatiment.fr

avec le soutien de :



un programme en partenariat avec :

# ouvertures en toiture



## Les problèmes

Les problématiques rencontrées sont de deux ordres :

### Ouvertures existantes

L'ouverture en toiture existe, mais elle ne répond plus aux exigences techniques d'étanchéité ou d'isolation. Initialement très fonctionnels, les ouvrants de lucarnes ou autres tabatières\* assurent une couverture et une fermeture assez sommaire. La réhabilitation des combles en pièces de vie impose leur mise aux normes thermiques en viguerie.



Lucarne pressante

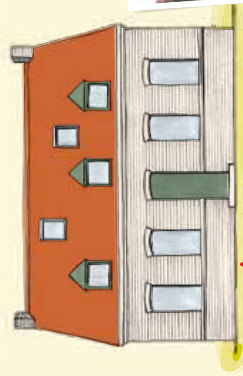


Châssis assis (Lucarne droite)

### Création d'ouvertures

L'ouverture n'existe pas, et les nuisances provoquées par les nouvelles ouvertures touchent à la cohérence et à l'esthétisme général de la construction. Les désordres peuvent venir :

- d'un nombre trop important d'ouvertures ;
- de leur position totalement anarchique ;
- de la forme même des nouvelles lucarnes ou des nouveaux châssis de toit.



Δ absence de composition des ouvertures de toiture



Δ répartition de lucarnes trop larges (à éviter)

\***Châssis de toit** : fenêtre de toit encastrée dans le versant.

\***Croupe** : ouverte d'un toit réalisée à pan triangulaire (3 versants).

\***Imposte** : partie supérieure, généralement vitrée, d'une porte ou d'une fenêtre.

\***Joues, ou jouées, de lucarne** : parties droites situées sur les côtés d'une lucarne.

## Les conseils

### Ouvertures existantes

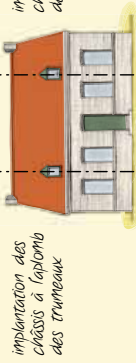
Pour les projets de remplacement de menuiseries existantes, l'attention doit porter sur :

- le **maintien du bois** pour son caractère durable et son apport de couleur par la peinture ;
- le **respect de la décomposition d'origine** de la menuiserie (maintien de l'imposte\*, rapport d'équivalence entre les différentes décompositions, présence d'un ou de deux ouvrants\*...);
- la taille de la **partie visible des profils bois\*** qui allège l'aspect général de la menuiserie.

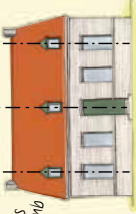
### Création d'ouvertures

Tout projet de création d'ouvertures dans la toiture doit répondre à cinq principes fondamentaux de l'architecture traditionnelle :

- le choix de l'**orientation** permettant d'optimiser l'ensoleillement des pièces à éclairer ;
- la **position basse** des ouvertures dans le pan\* de toiture. Les lucarnes s'implantent dans l'alignement du mur d'encuvement\*. Les châssis de toit\* se positionnent dans le 1/3 bas du versant ;
- le rapport entre la **composition** des ouvertures de toiture, et celle des ouvertures de façade. Les châssis de toit peuvent être implantés à l'aplomb des baies ou des trumeaux\* de la façade, mais dans tous les cas en cohérence avec les ouvertures existantes ;



implantation des châssis à l'aplomb des baies



implantation des châssis à l'aplomb

- le respect des **proportions** des ouvertures qui participe fortement à la sobriété ambiante. Pour les lucarnes, les modèles traditionnels proposent des dimensions assez modestes et une proportion plus haute que large, à l'image des baies de la façade. Pour les châssis de toit, verticalité et maîtrise des saillis doivent également être privilégiées ;
- le choix du **matériau** : privilégier l'utilisation du bois, s'adaptant au mieux à l'architecture locale, et étant un matériau nettement plus durable que le PVC.

implémenter en Pierre et

\***Lucarne** : ouvrage en saillie sur un toit, comportant une ou plusieurs fenêtres donnant du jour au comble.

\***Mur d'encuvement** : mur, situé à l'aplomb de l'ouverture de toiture.

\***Ouvrant** : partie mobile d'une fenêtre.

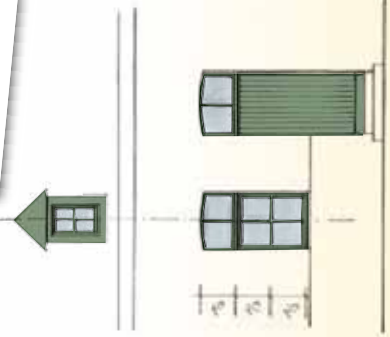
\***Pan** : versant d'un toit.

\***Profilis bois** : section d'une pièce de bois.

\***Tabatière** : fenêtre à projection pour toit en pente.



La création d'ouvertures en toiture passe par la réalisation d'un diagnostic préalable, permettant de définir les besoins !



## Les bonnes pratiques

### Ouvertures existantes

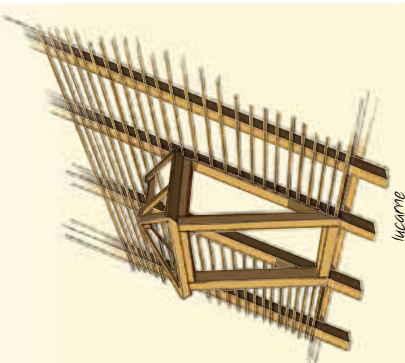
Concrètement pour les lucarnes existantes, la **restauration prévaut** au remplacement, avec :

- substitution des bois de charpente dégradés ;
- réflexion de la couverture des lucarnes en tuile ou en zinc prépatiné, ;
- changement des joues\* de lucarne en zinc prépatiné ;
- adaptation d'un châssis de lucarne neuf conforme au modèle d'origine (décomposition, taille des profils, moulures...), mais répondant aux performances thermiques en viguerie.

### Création d'ouvertures

Pour les lucarnes neuves, le processus est assez semblable.

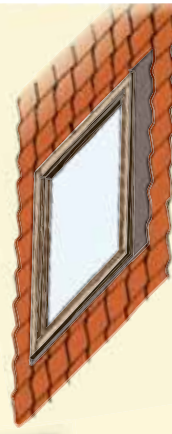
Il faut cependant procéder à un **relevé préalable** d'une lucarne traditionnelle existante sur le bâtiment ou sur une construction voisine, de proportions semblables, **garantissant l'intégration respectueuse** de la nouvelle ouverture.



lucarne

Pour les châssis de toit\*, les produits disponibles proposent des kits de pose complets. Le respect des parcours de l'eau nécessite le recours à un professionnel du bâtiment.

La réglementation liée aux ouvertures situées à l'étage impose l'existence d'une protection basse intérieure de 1 mètre de hauteur minimum à partir du niveau du plancher.

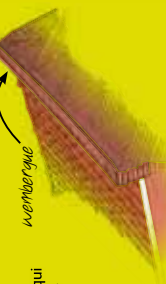


châssis de toit

\***Wembergue** : partie du mur pignon qui dépasse la couverture.

\***Trumeau** : partie de mur située entre deux baies de même niveau.

\***Versant** : plan incliné d'un toit.



wembergue